

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Automne 2016

POL4032-30 – Système politique de la Chine

Chargé d'enseignement : Alexandre Schiele
Contact : schiele.alexandre@courrier.uqam.ca
Horaire : Mercredi 9h30-12h30
Bureau : A-3640
Heures de bureau : Mercredi 13h-17h

Descriptif officiel : Fondements historiques, idéologiques et socioéconomiques du système politique chinois contemporain. Étude des institutions politiques. Introduction à la politique intérieure et extérieure.

Description : La Chine est l'un des plus anciens États du monde, compris au sens wébérien du terme, c'est-à-dire comme un ensemble de structures verticales se caractérisant par une hiérarchie de normes et de fonctions. Si l'influence de la pensée et des pratiques politiques occidentales des XIXe et XXe siècles est indéniable dans la transformation de l'État chinois aux XXe et XXIe siècles, elles doivent néanmoins composer avec les traditions politiques chinoises pluriséculaires qui prennent leur forme définitive sous la dynastie Ming (1368-1644) et furent rigidifiées sous les Qing (1644-1911), une longue période de paix et de stabilité sans équivalent en Europe.

Objectifs : ce cours vise à familiariser les étudiants avec les moments politiques de l'histoire chinoise contemporaine, la transformation et la continuité de la pensée et des pratiques politiques jusqu'à aujourd'hui d'une part ; et avec les grandes caractéristiques de la Chine depuis les Réformes (1978-) traitées par thèmes, d'autre part.

Ce cours traite de l'évolution des débats politiques qui ponctua l'histoire de Chine. Il présente la genèse mythique de la Chine, référence commune à l'ensemble des écoles politiques. Malgré la concurrence croissante entre les « cent écoles », toutes défendent: a) un régime autoritaire vertical s'exerçant du haut vers le bas, b) une idéologie normative primant sur toute considération pratique, c) la monopolisation du pouvoir par les élites intellectuelles qui adhèrent au discours dominant, d) une conception du peuple réduit à un rôle passif, et e) une bureaucratisation toujours plus poussée. La dynamique à l'œuvre est celle d'un renforcement systématique de l'État.

Pédagogie : Si les cours sont principalement magistraux, les étudiant-e-s y contribueront par les présentations et les interventions qu'ils feront. La participation active et réfléchie des étudiant-e-s est vue comme une des conditions nécessaires du processus d'acquisition critique des connaissances. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à débattre des sujets traités dans le cadre du cours. Cet exercice a pour objectif de déboucher sur des propositions de synthèse.

Horaire :

Semaine 1 : introduction du cours et présentation des grandes phases de l'histoire politique chinoise ; le mythe de la Voie royale (7 septembre)

Pour appréhender les bouleversements que connaît alors le Royaume du Milieu, il faut remonter à l'origine de la dynastie Zhou, plus d'un demi-millénaire avant Confucius (Kongzi 孔子) [551-479 av. J.-C.] qui s'en fera le chantre. Ce sont eux qui les premiers élaborèrent le discours de la légitimité royale, la Voie royale (*wangdao* 王道), qui se perpétuera tout au long de l'Empire. La Civilisation chinoise leur doit l'introduction du *Ciel* en tant que divinité suprême; la notion de *Mandat du Ciel*, qui légitime le pouvoir impérial; et le culte des ancêtres qu'ils imposèrent à tous leurs sujets, les soumettant ainsi aux pratiques rituelles qui assujettissaient les relations familiales et sociales à un ensemble de règles strictes. Ce moment « fondateur » a posé des principes et établi des pratiques qui n'ont jamais été remis en question avant le 20^e siècle – sauf durant la période des Royaumes combattants.

Semaine 2 : De la période préimpériale à l'Empire (14 septembre)

Les problèmes civils et militaires auxquels furent de plus en plus confrontés les seigneurs féodaux, sans qu'ils puissent espérer les résoudre par manque de connaissances, les forcèrent à recourir aux lettrés itinérants, lesquels maîtrisant parfaitement les traditions, l'histoire, les codes et les rites, rivalisaient pour offrir des solutions. Ainsi, ils s'affirmèrent progressivement comme les auxiliaires indispensables de la consolidation du pouvoir exercé par les monarques absolus des royaumes qui composaient la Chine préimpériale d'alors. Ainsi les lettrés éclipsaient les petits seigneurs féodaux, dont les fiefs et les fonctions étaient, par ailleurs, absorbés par les plus grands dans le vaste mouvement de centralisation alors en cours, qui érodait le pouvoir et les privilèges dont ils avaient jusqu'alors joui. En tout état de cause, les petits nobles et les lettrés s'affrontaient, ces derniers défendant l'idée que la noblesse réside non pas dans l'hérédité, mais plutôt dans la maîtrise d'un savoir donné et sa mise en pratique. Les lettrés s'imposent rapidement sous les Han comme les auxiliaires indispensables du pouvoir, un rôle qu'ils estiment leur revenir de *droit céleste*.

Film: *The Immortal Emperor – Qin Shi Huang*, BBC 2.

Semaine 3 : L'Empire comme idéal et pratique du pouvoir (21 septembre)

L'effondrement soudain des Han, en 220, s'accompagne d'une profonde crise morale. Malgré ces bouleversements, les Ru restent les auxiliaires indispensables du pouvoir. Une fois l'Empire refondé, il leur faut à nouveau unifier la pensée Ru. Ainsi, les différentes factions qui cherchent à imposer leur ascendant au sein de la bureaucratie doivent justifier leurs positions en construisant une défense qui s'appuie uniquement sur la tradition Ru. Les grands débats, qui marquent alors l'Empire, et ce jusqu'à sa chute définitive un millénaire plus tard, se centrent autour de la parole du maître. L'Orthodoxie impériale se soutenait, et se perpétuait en même temps, grâce à la croyance, répandue et entretenue, que l'Âge d'or de la Chine était déjà passé, mais que l'*Harmonie* pouvait être préservée, une fois les institutions et les valeurs antiques restaurées et développées. Parce que le savoir était strictement contrôlé, aucun contre-discours ne pouvait bénéficier d'une diffusion suffisante pour rivaliser avec l'orthodoxie. C'est pourquoi le déclin des dynasties était imputé à l'abandon de l'Orthodoxie impériale par la dynastie régnante. La légitimité des nouvelles dynasties reposait donc sur la restauration des traditions, et encore plus lorsque celles-ci étaient d'origine étrangère. L'histoire n'est alors qu'une continuité de dynasties impériales successives qui règnent directement sur la Chine et indirectement sur le Monde par un équilibre subtil entre la force et la « vertu ».

Semaine 4 : De l'arrivée des Occidentaux aux premières réformes (28 septembre)

Tout d'abord, il faut rappeler que les grands réformateurs impériaux, à l'origine du *Mouvement d'auto-renforcement* (zhiqiang yundong 自强运动), aussi appelé Mouvement d'occidentalisation (yangwu yundong 洋务运动), tiraient leur légitimité de leurs victoires sur les Taiping. Face au christianisme guerrier des Taiping, les lettrés Han, s'étant mués en généraux victorieux, avaient réorganisé leurs forces militaires sur des principes rigides de séniorité, en conformité avec l'Orthodoxie impériale. Pour ces lettrés, qui étaient aussi des grands propriétaires terriens, il s'agissait au premier chef d'une guerre idéologique entre deux visions irréconciliables du monde : l'une traditionnelle, celle de la Chine, l'autre étrangère, celle de l'Occident. Sous la pression des événements, la dynastie Qing se résigna finalement à l'idée d'entreprendre des réformes. Sachant pertinemment que l'incompétence de la bureaucratie découlait d'un manque de spécialisation et de professionnalisation des lettrés et des forces armées, elle chercha à réformer l'éducation, d'une part, en mettant fin aux examens impériaux, institués près de sept siècles auparavant et dont le programme était resté le même aussi longtemps, et, d'autre part, en fondant des écoles professionnelles et des universités modernes.

Film : *Mao, une histoire chinoise* (épisode 1)

Semaine 5 : De la Révolution politique à la critique radicale (5 octobre)

L'éducation et la culture, jusqu'alors le privilège des lettrés, et les moyens par excellence d'imposer et de perpétuer leur idéologie, furent soudainement ouvertes à un large spectre d'influences. Ce qui, à terme, allait conduire à la remise en question du contrôle des lettrés sur la société chinoise. Dit autrement, les jours de la dynastie étaient comptés : pour les radicaux, l'Empire était incapable de se réformer, et les Mandchous n'avaient plus aucune légitimité. Les radicaux chinois optèrent pour la 'Voie de la Révolution violente' : elle déboucha sur la Révolution du Xinhai. Yuan Shikai, son premier président, avait rapidement cherché à se draper dans la dignité des institutions et de l'Orthodoxie impériales, toutes deux associées à Confucius et à la tradition confucéenne. Or, la jeune République, à l'instar de l'Empire, avait favorisé l'essor d'une corruption devenue rapidement endémique. Le renouveau intellectuel que connaissait la Chine, grâce en partie à la libéralisation de l'éducation, avait favorisé la pénétration des valeurs occidentales dans la société chinoise, et la poussée de la pensée libérale. Ainsi, il ne pouvait que s'opposer à la tradition confucéenne.

Film : *Mao, une histoire chinoise* (épisode 2)

Semaine 6 : la Révolution communiste et le Maoïsme (12 octobre)

Durant cette période, le génie militaire et organisationnel du groupe dirigeant réuni autour de Mao Zedong s'impose. Mao Zedong devient le garant de l'unité du Parti. Ce qui lui donne la stabilité dont il avait été jusqu'alors dépourvu. L'influence du Parti communiste est décisive, malgré la supériorité des moyens techniques et logistiques du Guomindang, sans mentionner ceux des forces d'occupation japonaises. Pour contrer cette influence, et pour mobiliser de nouvelles troupes afin de compenser ses pertes, Chiang Kai-Shek met plus que jamais l'accent sur le culte de la personnalité. En réaction, les communistes répliquent par celui de Mao Zedong, dont les victoires enchaînées avaient rehaussé le prestige. Il sera à nouveau mobilisé au moment de la rupture soviétique. Le Maoïsme s'affirme une pensée en action avec le *Grand Bond en Avant* et la *Révolution culturelle*.

Film : *Mao, une histoire chinoise* (épisode 3)

Semaine 7 : Deng Xiaoping, les Réformes et l'Ouverture (19 octobre)

La mort de Mao, l'autocrate indiscutable de la RPC (1976), et encore plus l'ascension de Deng Xiaoping au pouvoir (1978) ont permis des changements fondamentaux, bien plus profonds que ceux qu'avait connus l'URSS et les Républiques sœurs à la mort de Staline. Le développement scientifique et technologique devint la priorité du Parti ; la compétence fut de nouveau prise en compte ; le système éducatif modernisé ; et les relations avec les États, des deux côtés du *Rideau de fer*, normalisées et développées. Sur le plan économique, les entreprises gagnèrent en autonomie. Mieux l'économie fut de plus en plus soumise aux règles du marché, et la réussite liée à la croissance économique et au profit. En quelques années, l'image de la RPC se transforma : elle devint un partenaire politique et économique crédible pour les USA et leurs alliés. Pourtant, durant cette évolution, à rebours de la vague néolibérale de dérégulation, de privatisation et de libéralisation qui s'impose à l'échelle globale, le Parti communiste chinois conserve et renforce son emprise sur le pays, les moyens de production demeurant la propriété de l'État. Plus étonnant encore, l'emprise du Parti communiste sur la société, et de l'État sur l'économie survit à la grande vague démocratique qui renverse les régimes communistes d'Europe de l'Est, et les régimes autoritaires d'Amérique latine et d'Asie de l'Est.

Film : *Mao, une histoire chinoise* (épisode 4)

Remise du plan du projet de travail de recherche)

Semaine 8 : Semaine de relâche (26 octobre)

Semaine 9 : Le Parti-État (2 novembre)

Le système politique de la République populaire de Chine est fondé sur le modèle léniniste du Parti-État. Lénine entendait faire du Parti social-démocrate ouvrier russe un parti de révolutionnaires professionnels. Il s'agit d'un parti d'avant-garde, dont les membres sont entièrement dédiés à la révolution et organisé selon le principe du centralisme bureaucratique, c'est-à-dire : les membres réunis en congrès fixent les grandes orientations, et les instances supérieures du Parti adoptent les mesures pour les atteindre, mesures qui doivent être appliquées sans discussion par les instances inférieures. Le Parti est alors un État en miniature, et après la prise du pouvoir, le Parti ne peut être distingué de l'État. Après s'être imposé au sommet de l'État, Deng Xiaoping transforme et professionnalise l'appareil du Parti-État. Tout d'abord, il encadre le Parti-État par un ensemble de normes légales et réglementaires. Deuxièmement, il fait d'un parti de révolutionnaires un Parti de professionnels, promu et sanctionnés en fonction du mérite et de la loyauté à partir de critères précis. Troisièmement, afin de prévenir la personnalisation du pouvoir, il impose le principe de la direction collective avec une division des tâches à tous les niveaux. Quatrièmement, il distingue les fonctions du Parti et de l'État au sein du Parti-État afin de prévenir les chevauchements et les conflits de fonctions. Finalement, s'il est interdit à quiconque de cumuler des fonctions de niveaux équivalents dans le Parti, l'État et l'armée, les membres de la direction collective au sommet du Parti-État concentrent les plus hautes fonctions du Parti, de l'État et de l'armée afin de prévenir toute séparation des pouvoirs.

Semaine 10 : L'économie (9 novembre)

Les réformes économiques sont allées à rebours de la Révolution maoïste. Elles constituent une véritable *Seconde révolution*, bien qu'elles procèdent par étapes afin d'éviter la réédition des erreurs programmatiques du *Grand Bond en Avant*. Deng Xiaoping a fait du développement des forces productives, dans un premier temps, et de la croissance économique, dans un second temps, le seul objectif économique. À cette fin, il insistait sur la mise en place de programmes pilotes afin d'évaluer leurs avantages et désavantages. Il insistait aussi, contrairement aux théoriciens de la planification

économique, sur l'adaptation des plans de développement aux réalités locales, et encourageaient les expériences locales. C'est ainsi que les objectifs de production furent dès lors répartis entre familles à la campagne et équipes de production en ville, qui deviennent alors seules responsables de leurs pertes et profits, ouvrant la voie à une spécialisation professionnelle. Dans un deuxième temps, le processus de décollectivisation fut lancé, processus qu'il ne faut surtout pas confondre avec une quelconque privatisation. Dans un troisième temps, les prix furent laissés au jeu de l'offre et de la demande. Finalement, les entreprises furent autorisées à faire faillite et à licencier leur personnel. Dès le début des réformes, Deng Xiaoping ouvre la Chine au marché international afin d'échanger sa production contre les technologies de pointe et de rendre plus compétitive l'économie chinoise. Par contre, si la Chine n'est plus socialiste, ce n'est pas une libéralisation : le Parti-État conserve la haute main sur l'ensemble des questions économiques, et ne poursuit que son renforcement et son enrichissement.

Film : *24 City*, Jia Zhang Ke (2008)

Semaine 11 : Les enjeux de politique intérieure (16 novembre)

Les conséquences des réformes sont multiples et profondes. De manière immédiate, l'augmentation des revenus tant à la campagne qu'à la ville ouvre la voie à la consommation et à l'amélioration du niveau de vie, d'une part, mais s'accompagne aussi de l'accroissement des inégalités sociales et régionales. Elles provoquent des migrations internes des régions les plus dévalorisées vers les plus favorisées, des campagnes vers la ville. Elles entraînent non seulement un accroissement de l'exploitation tant pour le producteur que pour le consommateur, une absence de préoccupation pour le bien-être, la santé, la sécurité ou l'environnement, mais aussi le retour de la criminalité et de la corruption. Elles modifient aussi le rapport des cadres du Parti-État, jugés sur les seuls critères de croissance et de maintien de l'ordre, avec leurs administrés : toute décision est imposée sans délibération et sans le moindre souci pour la population. Or, la société change très rapidement. La Chine vit en parallèle la Révolution industrielle, la Révolution urbaine et la Révolution des moyens de communication et de télécommunication. Le Parti-État doit être indiscutable et resté indiscuté, toute critique étant immédiatement sanctionnée. Les minorités sont doublement sanctionnées, car leur mode de vie même est assimilable aux « trois maux que sont le séparatisme, l'extrémisme et le terrorisme ». Et pourtant, le Parti-État doit activement s'adapter, si ce n'est de prévoir, les mutations économiques et sociales afin de se maintenir. Surtout, en fondant sa légitimité sur le maintien de la croissance et sur la hausse du niveau de vie, il doit, au mieux, prévenir, et, au pire, résorber rapidement, toute crise économique. Le grand souci du Parti-État est de maintenir et de renforcer son contrôle.

Film : *Blind Shaft*, Li Yang (2003)

Semaine 12 : Les enjeux de politique extérieure (23 novembre)

Après la prise du pouvoir par les communistes en 1949, la Chine entend protéger son territoire, d'une part, et subit un blocus maritime, d'autre part. Au plus fort de la Guerre froide, elle devait faire face à une menace permanente d'invasion. La rupture sino-soviétique au tournant des 1960 eut pour effet d'ouvrir un nouveau front au nord. Le développement très rapide et sans aide extérieure de l'arme atomique (1964), de l'arme nucléaire (1967) puis des missiles balistiques (1970) témoigne à la fois de son isolement et de sa volonté de développer une force de dissuasion nucléaire. En parallèle, Mao Zedong favorise la *guerre populaire prolongée* qui vise la défense du territoire au moyen d'une armée de masse politisée et disciplinée et repose sur une stratégie de guérilla peu technologique. Or, les opérations militaires se soldent par des défaites coûteuses en hommes et en matériel. Deng Xiaoping entend dès 1975 professionnaliser et moderniser l'armée. En parallèle, il lance le développement de la marine militaire, longtemps négligé, afin de repousser la menace le plus loin possible de ses côtes. La Guerre du

Golfe (1990-1991) provoqua une révolution doctrinale : le pouvoir chinois entend dès lors disposer d'une force réduite, mais technologiquement supérieure qu'elle peut projeter à l'extérieur de son territoire. Mais, depuis, elle a pris acte qu'elle ne pourrait surpasser les États-Unis dans l'immédiat. Évitant les erreurs de la course aux armements, qui consistait à surpasser en quantité l'ennemi et avait provoqué une crise économique fatale à l'URSS, elle développe désormais des stratégies de guerre asymétrique reposant sur les hautes technologies.

Film : *Island Retaking Battle*, People's Liberation Army (2015)

Semaine 13 : Présentation - 1 (30 novembre)

Semaine 14 : Présentation - 2 (7 décembre)

Film : *Last Train Home*, Fan Lixin (2009)

Semaine 15 : Synthèse (14 décembre)

La pensée politique chinoise a toujours visé la concentration du pouvoir entre les mains du souverain héréditaire ainsi que sa centralisation, le régime dynastique restant aux yeux des penseurs le seul régime possible. Dans cette logique, les subordonnés ne jouent qu'un rôle instrumental : garantir l'harmonie céleste; ou imposer l'ordre du pouvoir; de plus pour chacun de ces penseurs le peuple doit rester passif et soumis. Mais alors qu'une rationalité s'affirmait *de facto*, la fondation de l'Empire coupe court aux débats. Le pouvoir impérial s'impose comme autoritarisme bureaucratique et s'affirme comme émanation du Ciel ou du Dao, l'orthodoxie prenant le pas sur toute autre considération. Dès lors, c'est le conformisme, renforcé par le régime des études et les examens impériaux, qui va dominer la pensée et régler les étapes de la promotion dans l'appareil d'État. Au tournant du 20^e siècle, le renouveau de la pensée politique s'inscrit en continuité et, pour l'essentiel, dans les limites posées par la pensée politique préimpériale. De même, la pratique politique durant les décennies qui suivent la proclamation de la République (1911) ne rompt pas fondamentalement avec les structures et les représentations impériales, perpétuant et accentuant ainsi leurs contradictions. Les Réformes de Deng Xiaoping tentèrent de surmonter ces contradictions sans rompre avec la concentration du pouvoir.

Film : *Adieu ma concubine*, de Chen Kaige (1993)

Remise du travail de session

Évaluation :

Projet : D'ici, la troisième (3) semaine de cours, les étudiant-e-s devront se constituer en groupe de trois (3) personnes. Lors de la septième (7) semaine, les groupes devront soumettre un projet de travail de recherche de deux (2) pages, bibliographie comprise, respectant les normes du département, et présentant clairement la question de recherche, l'hypothèse de recherche, la méthodologie, une bibliographie préliminaire. Les sujets de recherche s'écartant du cadre du cours seront privilégiés. Les projets seront rendus commentés avec des suggestions au retour de la semaine de relâche. En aparté, un projet de recherche retravaillé peut faire une bonne introduction au travail de recherche. **Vingt (20) points.**

Travail de recherche : Le travail de recherche d'une longueur de dix (10) pages avec la bibliographie et respectant les normes du département, devra être remis à la quinzième (15) semaine. Les critères d'évaluations seront : 1) la connaissance du sujet, 2) l'analyse critique, 3) la capacité de faire des comparaisons transhistoriques, mais aussi transgéographiques. Les groupes ne doivent pas tomber dans l'erreur de faire des jugements de valeur ou des jugements culturels, ils doivent aborder les systèmes politiques d'une tradition politique distincte de la sienne de manière dépassionnée. Le travail n'a pas pour objectif de prouver ou de démontrer une thèse, mais de faire état des capacités de lecture, de compréhension, d'abstraction et d'esprit critique. **Trente-cinq (35) points.**

Présentation orale : Le travail de recherche fera l'objet d'une présentation orale de dix (10) minutes lors des treizième (13) et quatorzième (14) semaines. Les critères d'évaluation sont : 1) la capacité de synthèse (thèse + principaux arguments et illustrations), 2) la répartition équitable du temps de parole entre les membres de l'équipe, 3) le respect du temps imparti. **Trente-cinq (35) points.**

Remarque : les membres de chaque groupe sont collectivement responsables du travail de leur groupe et recevront sans exception une note unique pour le travail du groupe.

La participation active et réfléchie en classe est vivement recommandée. **Dix (10) points.**

Sommaire de l'évaluation:

Travaux	Pondération	Echéances
Projet du travail de session	20 points	19 octobre
Présentation orale	35 points	7 décembre
Travail de session	35 points	14 décembre
Participation	10 points	
Total	100 points	

Remise des travaux : Les travaux devront préférablement être remis dans le cadre du cours. Ils pourront néanmoins être déposés au secrétariat du département de science politique (A-3405) jusqu'à dix-sept (17) heures. Aucun travail remis par courriel ne sera accepté, et les étudiant-e-s sont intimés de conserver une version électronique de leurs travaux. Passé ce délai, le travail sera estampillé le jour suivant et considéré comme remis en retard. Pour chaque jour de retard, un (1) point sera déduit de la note finale. Après cinq jours, les travaux ne seront plus acceptés, excepté pour des motifs sérieux (maladie, décès d'un proche...) attestés par un document officiel. En cas de motif sérieux, l'étudiant-e doit informer le responsable du cours le jour même de la remise des travaux par courriel. En cas de maladie, l'attestation du médecin pourra être transmise jusqu'à deux jours après la date de remise.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.